



Téléphone : 03 80 27 06 70  
Télécopie : 03 80 39 25 74

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2017

Etaient présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE SAUF :

Mme POTTIER Chantal qui a donné procuration à Mme GAUTHERON Christiane

Mme PAGEAUT Annie qui a donné procuration à M. CATINOT Patrick

M. ROUHETTE François qui a donné procuration à M. LHUISSIER Louis

Secrétaire de séance : Monsieur DUBOIS Stéphane

---

M le Maire demande s'il y a des observations du conseil du 30/03/2017 :

Mme GAUTHERON fait remarquer qu'il n'a pas été transcrit les comptes-rendus de réunions fait par elle-même concernant les écoles élémentaire et maternelle et le compte-rendu fait par Mme PAGEAUT concernant la Cantarelle. M AMIOT fait remarquer que le remerciement adressé aux ouvriers pour le travail réalisé n'a pas été relaté. N'ayant plus de remarques, le compte-rendu est adopté.

\*M CATINOT fait le point sur les remarques faites par le commissaire enquêteur concernant les travaux de l'Auxon. Une seule personne est venue rencontrer le commissaire enquêteur. Le conseil vote à l'unanimité pour le projet.

\*travaux de voirie 2018 :

Le cabinet Gien-Pinot a été retenu pour faire le relevé topo des projets de cheminements piétonniers.

\*décision modificative budgétaire :

Les amortissements affectés en dépense doivent être affectés en recette afin d'équilibrer les comptes. Adopté à l'unanimité.

\*éclairage public :

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil décide de ne pas donner suite à ce projet.

\*admission en non-valeur :

Le Conseil décide à l'unanimité de poursuivre le paiement de cette créance.

\*M CATINOT fait le point sur le dossier de sécurisation des écoles, des devis seront demandés concernant ce dossier.

\*M le Maire fait part de la décision du Conseil Régional concernant la facturation des transports scolaires aux parents d'élèves. Le Conseil à l'unanimité décide de signer la pétition concernant ce problème.

\*le Conseil autorise le Maire à encaisser pour la commune un remboursement Groupama pour l'achat d'extincteur et de vêtements de sécurité.

\*CPI :

Une candidature est parvenue en mairie. Mlle LHUISSIER Margaux désire intégrer le CPI de Losne. M le Maire directement concerné se retire afin de laisser le Conseil délibérer : la candidature est retenue.

\*terrain GIGOT :

Aucun courrier n'est arrivé en mairie, l'étude de ce dossier est ajournée.

Questions diverses :

\*lors de la cérémonie du 8 mai, le lieutenant AURAY, chef du CPI de Losne, recevra l'insigne « étoile d'argent » pour 5 années de commandement.

\*le Conseil décide les travaux de point à temps : 2 jours + 1 sont retenus.

\*le Conseil demande au Maire de prendre un arrêté concernant les travaux de raccordement sur notre commune.

\*les parents d'élèves se sont réunis afin de faire le point sur les actions à mener concernant la suppression d'un poste de professeur des écoles du groupe scolaire Louis Pergaud.

\*Mme BREBANT fait part au Conseil des décisions prises par le Conseil Communautaire.

\*M CATINOT relate les décisions concernant le Syndicat des Eaux.

\*M le Maire a assisté avec M AMIOT et Mme PAGEAUT à l'assemblée générale de la Cofor, fait part au Conseil des réflexions faites par l'agent de l'ONF sur le marché du bois.

\*M le Maire fait part de divers courriers parvenus en mairie.

\*Mme NINOT, secrétaire, fait réponse à une question de M HUTTE concernant la formation aux élus.

\*Mme BREBANT fait part de réflexion sur notre site internet et propose d'épauler Mme POTTIER pour alimenter notre site, le Conseil est d'accord.

Rédigé par M le Maire

Séance levée à 23H17

Le Maire  
L.LHUISSIER

